



## Politique de remboursement

- Toute demande de remboursement doit être acheminée par écrit à l'Association de dekhockey de la région de Rivière-du-Loup par courriel à [dekhockeyrdl@gmail.com](mailto:dekhockeyrdl@gmail.com). Dans ce document écrit, les motifs de la demande doivent être clairement énoncés.
- Des frais administratifs seront retenus au montant de 25\$ par joueur.
- Si le joueur a déjà participé à des matchs, le calcul du remboursement se fera au prorata des matchs joués.

Adopté le 3 avril 2017 par le conseil d'administration de l'AJDH-RDL.



## Formulaire de demande de remboursement

Information sur le joueur	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Équipe :	
Adresse :	
Code postal :	
Téléphone :	

Autres informations	
Remboursement fait au nom de :	

Raison de la demande de remboursement

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_